

Moureuille

Bulletin Municipal 2024



Moureuille.fr

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,
L'ensemble de la municipalité de Moureuille se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux

pour l'année 2025. Que cette nouvelle année vous apporte douceur et surtout une excellente santé !

Dans ce bulletin, vous trouverez un récapitulatif des actions, travaux, projets et manifestations qui ont marqué la vie de notre belle commune au cours de l'année écoulée.

Tout d'abord, la mise en conformité et l'optimisation de l'éclairage public ont été réalisées, permettant une coupure nocturne entre 23h et 06h. La première phase du remplacement des ampoules par des LED de 60 % du parc, devrait être terminée en 2025, la seconde en 2026. Cette mesure vise à limiter l'impact négatif de l'éclairage sur la biodiversité et à réduire les dépenses énergétiques inutiles.

De nombreux travaux d'embellissement ont également été entrepris, grâce à l'implication des entreprises, des agents municipaux, des élus et des bénévoles, auxquels je tiens à adresser mes plus vifs remerciements.

Les travaux de voirie vont se poursuivre afin de maintenir nos routes en excellent état. De nombreuses intempéries ont empêché le Syndicat de Voirie d'honorer toutes les commandes de travaux sur l'ensemble des communes.

En matière de sécurité routière, une première mesure va être mise en place dans la traversée du bourg : l'instauration d'un STOP pour les automobilistes venant d'Échassières. Une seconde phase, en 2026, instaurera une limitation de vitesse à 30 km/h dans la zone passant devant l'aire de jeux des enfants et l'Auberge. Ce projet est entièrement financé par le département, au titre des amendes de police.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancé et constitue un travail nécessaire pour l'avenir de notre commune. Sa finalisation est prévue pour la fin de l'année 2026.

Un autre projet important est l'installation d'un système photovoltaïque communal sur la toiture de notre garage. Ce projet, qui sera amorti en moins de six ans, contribuera à renforcer notre budget de fonctionnement sur les 30 prochaines années. Il bénéficie d'une subvention de 50 % de la part de la communauté de communes Pays de Saint-Eloy.

Le programme « Villages d'Avenir » nous a permis de bénéficier d'une étude entièrement financée par l'ANCT pour la création d'un espace sportif destiné aux adolescents et aux adultes, sur l'espace Communal André VERNADAT, près de l'aire de jeux.

Je tiens également à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite des nombreuses manifestations qui ont marqué l'année 2024 à Moureuille : la cérémonie en l'honneur des anciens élus, le Téléthon, les activités du CLIC, les actions du CCAS, « Ma commune au naturel », le Club des jardiniers, ainsi que toutes les initiatives portées par nos associations.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux résidents et à nos nouveaux-nés et j'ai une pensée particulière pour les familles des personnes qui nous ont quittés.

Enfin, vous trouverez, comme chaque année, le budget de la commune, témoignage de la bonne gestion financière de notre collectivité.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous prie d'accepter l'expression de mes salutations distinguées.

Bonne Lecture.
B

Didier BOURNAT
votre Maire

Sommaire

Réalisations & projets communaux	3
Vie communale	8
Commission Communale d'Action Sociale	14
Animations - Loisirs	15
Environnement	18
Informations pratiques	19
Démographie - État civil	21
Comptes	22

La Mairie

Mairie de Moureuille
1 Place de l'Église - 63700 Moureuille
✉ mairie-moureuille@wanadoo.fr
🌐 moureuille.fr
☎ 04 73 52 41 52

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 10h à 12h
- Vendredi de 10h à 12h & de 13h30 à 17h

Travaux réalisés en 2024

Poids public des Chevaliers et transformateur du bourg

Afin d'en finir avec les tags qui venaient régulièrement dégrader les façades du poids public, la municipalité a décidé d'embellir de façon radicale ce lieu modeste, mais très exposé. Ainsi, l'artiste Freisa a été sollicitée pour intervenir fin février 2024. Avec un talent indéniable de graffeur, Freisa et son associé Guti, ont métamorphosé ces quelques pans de mur en une fresque originale aux couleurs de la commune.

Inspirée par cette expérience positive et soutenue par les subventions accordées par ENEDIS, l'idée de « relooker » le transformateur du bourg a été retenue ! C'est ainsi que le duo d'artistes a fait son retour début juillet et depuis, de belles mésanges s'épanouissent à l'ombre du majestueux marronnier qui jouxte l'église.

Les travaux de rénovation du local technique du poids public (électricité, menuiserie, isolation) ont également été réalisés en cette fin d'année.



	Coût HT	Subvention	Reste à charge
Poids public	1 716 €	-	1 716 €
Transformateur	1 315 €	750 €	565 €

Eclairage public

Au cours de l'année 2024, le syndicat électrique Territoires d'Énergie 63 a réalisé les travaux de mise en conformité et d'uniformisation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. Cette opération permet l'extinction totale de l'éclairage de nuit (entre 23 h et 6 h). La rénovation du parc d'éclairage public en LED est programmée pour 2025. Deux lampadaires supplémentaires ont également été installés aux villages des Pilets (lampe solaire) et des Bruyères.

	Dépenses estimées globales	Dépenses estimées pour la commune
Mise en conformité des commande & optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public	27 300 €	10 700 €
Complément de l'éclairage public : les Pilets et les Bruyères	4 000 €	2 000 €

Réalisations & Projets

Petit patrimoine

Le conseil municipal a décidé de mettre en valeur un puits situé à l'entrée du chemin de Courtille. Le projet consistait à reconstruire en pierres apparentes cet ouvrage complètement écrasé et recouvert de ronces. Les travaux ont été réalisés dans le cadre du programme « Petit Patrimoine Bâti » initié par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy, par le biais d'un chantier d'insertion géré par l'association Combrailles Entreprendre. Coût de cette opération : **767 € HT**



Avant

Construction d'une plateforme

A proximité du site du point propre du Bourg, une plateforme en béton, destinée à recevoir la pouzzolane, le broyat et le compost faits par la commune a été réalisée par l'entreprise PERRIN COLAS pour un coût de **5 325 € HT**.



Après



Voirie communale

Bien que subventionnés cette année, les travaux de voirie prévus en 2024 n'ont pu être réalisés en raison des nombreuses intempéries qui ont empêché le Syndicat de Voirie d'honorer toutes les commandes de l'ensemble des communes. Ils sont donc reportés au printemps prochain avec le programme 2025. De nombreux emplois partiels (bouchage de trous) ont toutefois été réalisés sur l'ensemble de la commune pour un montant de **4 875 €**.

Comme chaque année, l'entreprise de travaux agricoles Nicolas BERTHON a exécuté les travaux de broyage des haies et de fauchage des accotements (2 passages dans l'année) sur l'ensemble du territoire communal.

Coût des travaux : **11 400 € HT**

Petit matériel et équipements

- Achat de deux bancs (1 pour le lieu-dit les Chevaliers et 1 pour le terrain de pétanque) : **690 € HT**
- Achat d'une table extérieure de ping-pong : **1 290 € HT**
- Décor complémentaire de Noël sur le fronton de la salle polyvalente : **1 082 € HT**
- Remplacement d'un poteau d'incendie défectueux à La Lubièrre : **2 900 € HT**

Travaux pour la sécurité routière dans le bourg

Cette opération qui va consister, dans un 1^{er} temps, à sécuriser le carrefour situé entre la RD 92 et la RD 92A (venant d'Echassières), a obtenu un accord de subvention du Département dans le cadre du produit des « Amendes de police ».

Projet photovoltaïque Solaire Dôme

Le conseil municipal a décidé de participer au programme « Solaire Dôme » porté par la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy pour l'équipement en panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9 KWC des toitures de quatre bâtiments communaux : bâtiment abritant l'atelier communal et un appartement, grange, local de rangement de l'auberge et appartement de l'auberge. La commune adhère au groupement de commandes proposé permettant de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle et d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises. La communauté de communes, porteuse du marché, a décidé d'apporter une aide financière aux communes pour cette opération qui devrait se dérouler sur 4 ans.

Total de l'investissement : Atelier & logement	19 600 € HT
Aide de l'ECPI	9 800 € HT
Reste à charge Taux de financement	9800 € HT 50%

Réhabilitation d'une salle communale

Annoncé dans le précédent bulletin municipal, le projet de réhabilitation de la pièce située en dessous de la salle des fêtes, pour en faire un local de service et de vestiaires qui servirait notamment lors de spectacles (théâtre, chorale, etc...) a obtenu les accords de subventions de l'État, du Département et de la Région et les travaux ont débuté en fin d'année.

Villages d'avenir

La commune a intégré le programme d'accompagnement « Village d'Avenir » en décembre 2023, comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent bulletin municipal. Ce dispositif vise à accompagner les communes pour les projets structurants répondant aux besoins des habitants ou à apporter une dynamique nouvelle dans la commune. Dans ce cadre, une demande d'accompagnement en ingénierie a été sollicitée auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). La commune s'interroge sur l'opportunité et la faisabilité de la construction d'un équipement de loisirs composé de trois espaces distincts : un terrain de padel, un terrain multi-sports et un terrain de pétanque couvert. Cet équipement pourrait également constituer un espace de repli pour accueillir les manifestations

associatives et autres festivités de plein air en cas de mauvais temps (aujourd'hui, la commune ne dispose pas d'espace adapté). Il serait implanté sur le terrain communal, situé en centre bourg, dans la continuité de l'aire de jeux pour enfants. Une telle opération soulève des questionnements, en termes de dimensionnement (et donc de coûts), d'agencement et d'intégration paysagère, entre autres. La prestation mise en œuvre doit permettre à la commune, dans un premier temps, de forger sa décision (opportunité de l'opération, confirmation des besoins), puis le cas échéant, de l'accompagner dans l'élaboration du programme et la consultation d'un maître d'œuvre. Le coût prévisionnel global de l'accompagnement s'élève à 16 440 € TTC financé à 100 % par l'ANCT.

Pourquoi élaborer un PLU ?

Le Conseil Municipal de Moureuille a décidé par **délibération du 27 juin 2024** de **prescrire l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Plus concrètement, la commune s'est fixé les **objectifs** suivants :

- **Se mettre en cohérence avec les nouvelles obligations réglementaires** : Loi ZAN « Zéro Artificialisation Nette », Loi « Climat et résilience », Loi Grenelle II, Loi ALUR... ;
- **Se mettre en compatibilité avec les documents supra-communaux en vigueur** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Combrailles, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne-Rhône-Alpes, Schéma régional des carrières... ;
- **Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain, maîtriser l'urbanisation et privilégier la densification des espaces urbanisés ;**
- **Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, les zones humides et les cours d'eaux ;**
- **Prendre en compte les risques naturels dans l'objectif d'assurer la protection des personnes et des biens ;**
- **Préserver et valoriser les richesses patrimoniales architecturales et historiques en assurant la qualité des insertions urbaines et paysagères ;**
- **Maintenir la population résidente, notamment en poursuivant les aménagements publics au sein du village.**

Pour mener à bien la révision de ce PLU, la commune se fait accompagner par le bureau d'études **CAMPUS Développement** associé à son partenaire **SIRE Conseil** en charge du volet environnement.

C'est quoi un PLU ?

Le PLU est à la fois un document réglementaire et une démarche politique qui se décline autour de **4 étapes incontournables**

Le PLU, c'est quoi ?

Un document stratégique qui traduit le projet politique d'aménagement et de développement de la commune pour les 10 à 12 prochaines années

Un outil de planification qui réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée

Les étapes du projet



01

OBSERVER le territoire

LE DIAGNOSTIC

Permet de faire un état des lieux du territoire sous tous ses angles (habitat, équipement, patrimoine, économie, déplacements, environnement...) afin de mettre en lumière les enjeux du territoire.



02

CHOISIR un cap

LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Exprime une vision stratégique du développement du territoire.



03

DEFINIR des Règles

LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE

Détermine où et comment construire sur la commune, en définissant pour chaque secteur, les règles de construction applicables.



04

VALIDER le projet

LA VALIDATION

L'approbation définitive du PLU par le Conseil Municipal intervient après consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Département, Chambres consulaires...) et enquête publique.

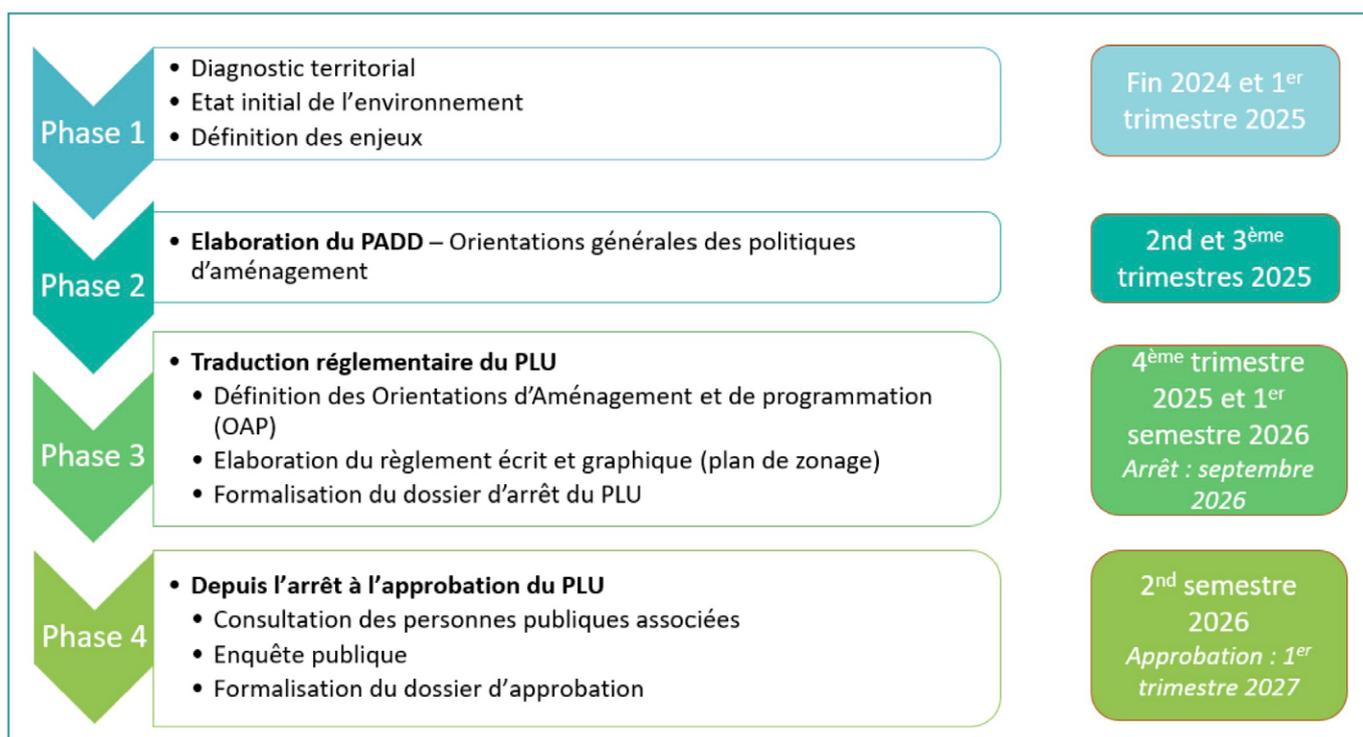
Un dispositif de concertation et de communication au cœur de la démarche du PLU

La commune souhaite inscrire la concertation au cœur de la démarche d'élaboration du PLU en proposant un dispositif adapté aux problématiques de la commune ; ce dispositif est par ailleurs appuyé par un volet **communication** afin d'accorder une place importante à l'information des forces vives du territoire et plus généralement de la population.

Par conséquent, un **cahier de doléances en format papier** est mis à disposition des habitants de Moureuille, en Mairie. Des informations sur la procédure seront consultables sur le **site Internet de la commune** (www.moureuille.fr) tout au long de la procédure. A minima, **une réunion publique sera organisée au cours de la démarche.**

La démarche sera aussi marquée par la tenue d'une **enquête publique**, qui **permettra à tout citoyen de donner un avis sur le dossier** et de **déposer des contributions**. Attention, les requêtes et doléances ne doivent pas remettre en cause l'économie générale du PLU.

Le **calendrier prévisionnel pourrait être le suivant** (sous réserve de la période des élections municipales en 2026) :



Trois Moureuilloises sur les podiums !

2024 restera une année particulière pour **Clara BAYARD-POMMIER**, élue Miss Pays de Saint Eloy, le 17 février. Elle a porté fièrement son écharpe de Miss dans des manifestations locales telles que l'Infernale à Servant, ou bien sûr lors du traditionnel défilé de la Fête des vins et saveurs du terroir à Saint Eloy. Avec les autres Miss, elle était présente au côté des bénévoles lors du week-end du téléthon de St Eloy, début décembre et elle a également su faire honneur à sa propre commune, par sa participation à la fête patronale le 25 août dernier.



Ce sont deux cavalières méritantes qui ont été récompensées aux Championnats de France d'équitation à Lamotte-Beuvron :

- **Anaïs LARVIN** : Médaille de bronze en Equifun Club Poney Minime en équipe, discipline qui associe maniabilité, passage d'obstacles et vitesse.
- **Amy BOUBE** : Médaille de bronze en Coupe Club CSO Poney (Concours de Sauts d'Obstacles). Cette discipline en équipe (4 cavaliers et 4 chevaux) s'articule d'abord autour du saut d'obstacles, mais on y trouve également des figures de voltige et une chorégraphie en carrousel où les cavaliers effectuent avec leurs montures un mouvement circulaire artistique et synchronisé.

Bravo à ces trois jeunes filles pour leur implication et leurs performances !



Des graffeurs en herbe

Une dizaine d'enfants de la commune a répondu présent à une animation proposée par la municipalité en coopération avec l'artiste FREÏSA.

Cette dernière a embelli avec élégance et originalité le poids public communal et c'est dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle fresque sur un transformateur du bourg, qu'il a été décidé d'associer les enfants volontaires à cette création artistique.

La météo, encore une fois capricieuse, a empêché d'œuvrer directement sur les parois du transformateur, mais l'atelier d'initiation au « street art » a été maintenu. Nos artistes en herbe, coachés par des graffeurs chevronnés, ont découvert et expérimenté la diversité des styles graphiques, puis se sont essayés à la peinture à la bombe. Ensemble, ils ont co-réalisé une première toile avec un mélo-graphique de leurs prénoms, puis une seconde sur le thème de la nature et des oiseaux ayant inspiré la fresque du transformateur. Bravo à nos artistes expérimentés et à la relève locale !



Soirée des vœux



En ce début d'année 2024, le maire Didier BOURNAT, entouré des membres du conseil municipal, a tenu à adresser à tous les habitants de la commune, ses vœux de réussite, de santé et d'épanouissement personnel. Pour cela, les administrés étaient invités à venir participer à une soirée conviviale le 27 janvier, permettant de faire le point sur les actions, les travaux et les manifestations ayant rythmé 2023, sans oublier d'évoquer les

projets encore à venir. Un diaporama a permis, dans un second temps, de mieux visualiser tous ces événements !

Ce rendez-vous, en présence des présidents des associations de Moureuille et des membres du personnel communal, est également un temps privilégié pour recevoir les nouveaux habitants de la commune. Ainsi, sept foyers et 2 enfants nés en 2023 ont été invités plus particulièrement pour être accueillis comme il se doit et faire plus ample connaissance avec leur nouvel environnement. Bienvenue à chacun d'eux !

Cérémonies de commémoration

8 mai et 11 novembre, ces deux cérémonies commémoratives se sont déroulées devant le Monument aux Morts en présence des élus et anciens élus, de la population et des Sapeurs-Pompiers de Servant. Toujours soucieuse d'associer les jeunes générations à ce devoir de mémoire, la municipalité a une nouvelle fois demandé à des jeunes de la commune de lire les messages officiels. Merci à Marylou MISSIER, Héloïse BENNEGENT et Anaïs LARVIN pour leur coopération. Nous remercions également Adelin KASZYCA qui a brillamment assuré la charge de porte-drapeau.



Les anciens élus de la commune récompensés

C'est une belle cérémonie qui, le 21 septembre dernier, a récompensé quatre élus de notre commune : André VERNADAT, élu durant 43 années, dont 25 en tant que maire de la commune, a reçu des mains de Mme la sous-préfète de Riom le diplôme de Maire Honoraire délivré par M. le Préfet du Puy-de-Dôme ainsi que la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon « argent », en même temps que ses fidèles et anciens adjoints, Jean GUISEZ, Nicole RAULT et Colette TOURET.

Avant de passer la parole aux personnalités présentes, le maire Didier BOURNAT a remis à chacun des quatre « promus » la médaille de la commune de Moureuille et a retracé le parcours de son prédécesseur, ne manquant pas de citer les gros chantiers qu'il a conduits, avec ses équipes respectives. Le conseil municipal a souhaité, en plus des distinctions qui lui ont été remises et en remerciement du travail accompli

pendant toutes ces années, dénommer le site complètement réhabilité en centre bourg et qui a métamorphosé ce dernier,

« Espace Communal André VERNADAT ».

Très ému, le maire honoraire a su trouver les mots pour remercier l'ensemble des personnes présentes et principalement tous les élus qui l'ont accompagné tout au long de ses mandats soulignant « le travail accompli par ses collègues récipiendaires qui ont été des pièces essentielles dans le puzzle municipal sans oublier les présidents et membres des associations communales avec lesquels une belle collaboration existait ». Un buffet et un feu d'artifice ont été offerts en clôture de cérémonie aux participants.



Création du club des jardiniers de Moureuille

Le 12 octobre, le tout nouveau club des jardiniers de Moureuille a organisé un premier troc'plants pour ses adhérents et pour les habitants de la commune. Dans une ambiance conviviale, plants, graines et boutures ont changé de mains, les échanges suscitant bien souvent des questions et des conseils.

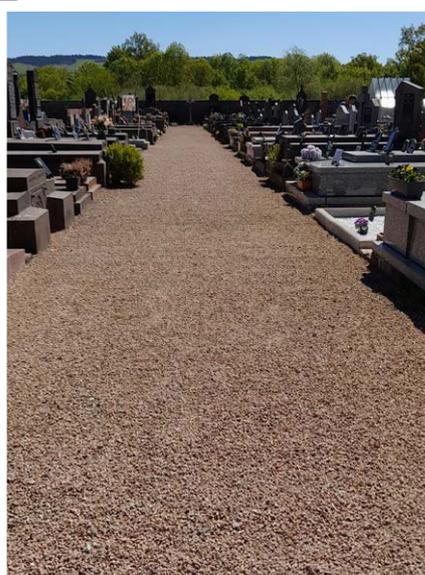
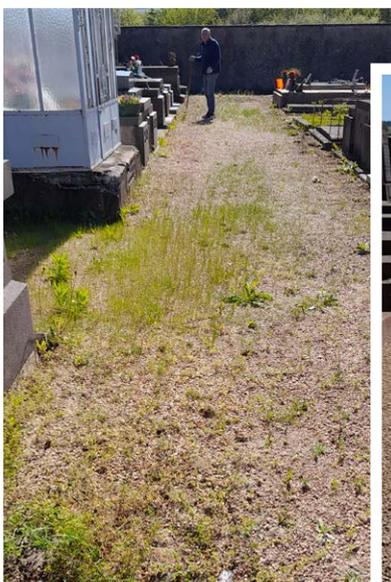
C'est bien cette idée du partage d'expériences autour du jardinage qui a motivé la création du club le 14 mars 2024, rattaché à l'Association Jardiniers des Pays d'Auvergne. Au préalable, une réunion d'information à l'intention des habitants a été organisée le 10 février 2024 par la municipalité, pour présenter cette association, recueillir les attentes des personnes intéressées et définir une organisation en club.

Durant l'été, les jardiniers membres du club se sont rendus les uns chez les autres pour des visites de jardins. Chaque visite est l'occasion de découvrir de nouvelles variétés de plantes ou de légumes, des façons de jardiner différentes ou novatrices, mais aussi de partager les difficultés ou les réussites de chacun. Fort de la réussite d'un premier troc'plants, le club moureuillois souhaite également solliciter l'Association Jardiniers des Pays d'Auvergne pour programmer des ateliers de formation sur différentes thématiques comme la taille des arbres fruitiers, le bouturage, les engrais verts, le compost, etc... Un vaste programme pour 2025 ! Sans oublier que de multiples ateliers ont lieu tout au long de l'année dans les différents clubs affiliés à l'association Jardiniers des Pays d'Auvergne ; ils sont ouverts à tous les adhérents.



Chantal LAMADON, référente du club de Moureuille. Tel : 06 08 41 56 29 | www.jardinierspaysauvergne.com

Une belle participation à la journée citoyenne



Le 10 mai dernier, à l'occasion de la journée citoyenne initiée par la municipalité, un petit groupe d'habitants de la commune est venue prêter main forte aux élus pour effectuer le désherbage du cimetière et réaliser quelques travaux d'embellissement et d'entretien sur les biens collectifs. Cette initiative favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa commune. Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu et peut apporter sa contribution à cette journée. Cela permet de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage.



Sortie récréative des enfants

Fidèle à cette volonté de regrouper les enfants de la commune autour d'activités ludiques et interactives, le conseil municipal, et plus particulièrement la commission communale de l'action sociale, a une nouvelle fois organisé un temps dédié aux plus jeunes, le 14 septembre dernier. De 3 à 18 ans, ce sont plus de 20 enfants qui ont répondu à l'invitation : les plus petits se sont défoulés sans ménagement dans l'espace de jeux de Défiland à Montluçon, tandis que les plus grands « s'affrontaient » dans une partie de laser game, puis sur les pistes du bowling. Des rires, de la bonne humeur, le tout agrémenté de quelques friandises et voici encore un bel après-midi qui a permis à nos enfants de mieux se connaître.

Téléthon

Mission une nouvelle fois accomplie par les communes de Moureuille et de Servant qui ont renouvelé leur partenariat pour l'organisation du Téléthon le 30 novembre dernier. Les bénévoles des deux communes se sont mobilisés pour offrir un programme

d'animation entre marche, repas cochon à la broche en musique, vente de brioches, de peluches et tombola. La traditionnelle ronde des participants avec le mot « TELETHON » formé à

même le sol de la place de la Mairie est venue clore la manifestation. La cérémonie pour la remise de chèque au profit de l'AFM-Téléthon s'est déroulée à la salle des fêtes. M. le maire a remercié tous les acteurs de ce moment de solidarité : les associations de Moureuille et de Servant, les bénévoles ainsi que tous les donateurs. C'est grâce à cet élan qu'un chèque de **3 000 €** a pu être remis à René Labbe et Paulette Hubert, représentants départementaux de l'AFM-Téléthon, qui ont souligné l'engagement et l'enthousiasme de tous et ont rappelé l'importance de cette manifestation pour faire avancer la recherche, ne manquant pas de donner des exemples concrets du résultat de la mobilisation nationale. **Rendez-vous a été donné, à Servant, pour l'édition 2025.**



Illumination de Noël

Sur un air de musique festif et de circonstance, le bourg de Moureuille s'est illuminé aux couleurs de Noël, le 14 décembre dernier. Les guirlandes scintillantes ornant les candélabres, les arbres et les massifs, ont repris leur place hivernale, ainsi que les petits personnages de la place de l'église, ceci grâce au travail des élus et de quelques habitants. Un moment chaleureux à la salle polyvalente, autour des biscuits de Noël et du traditionnel vin chaud est venu poursuivre cette soirée, comme un petit avant-goût des fêtes à venir !



C'est encore une année dynamique et stimulante qui a été proposée aux soixantaines (et plus !) de la commune par l'intermédiaire du CLIC Riom Limagne Combrailles.



- Tout d'abord, d'année en année, le groupe gym du jeudi après-midi est reconduit. Par des activités d'assouplissement, d'étirement, d'équilibre ou de coordination, l'animatrice accompagne les participants en s'adaptant aux capacités et aux besoins de chacun. Cette activité n'est pas soumise à inscription et il est facile de se joindre au groupe afin de découvrir le contenu d'une séance.

- Un atelier bougie a eu lieu le 13 février pour apprendre à confectionner soi-même de jolies bougies colorées ou parfumées.



- Un temps d'initiation aux premiers secours a également été proposé le 12 avril : cette formation a permis d'être initié aux gestes de base de premiers secours, à la reconnaissance des signes de l'urgence cardiaque ou de l'AVC et familiarisé à l'utilisation du défibrillateur.



- Une initiation au yoga a eu lieu au cours de 5 séances estivales.

- Un groupe mémoire a clôturé l'année avec 10 séances pour booster les capacités attentionnelles des participants.

Rappelons que toutes ces activités sont proposées gratuitement à toutes personnes âgées d'au moins 60 ans, sous réserve de s'être inscrit auprès du CLIC (sauf pour le groupe gym qui est dispensé à l'année). Les ateliers ou les thématiques d'informations sont très variés. Il est possible de consulter une liste des propositions au secrétariat de mairie qui se chargera de faire remonter vos envies ou points d'intérêt au CLIC Riom Limagne Combrailles, par l'intermédiaire de notre référente seniors (Hélène FAUGERE), ceci afin de solliciter de nouvelles actions sur la commune.





**Le 1^{er} mai,
du bonheur à distribuer !**



**... avec la confection et la
remise de petits bouquets
de muguet.**



**Le dimanche 20 octobre 2024.
Belle tablée pour une après-midi conviviale
et chaleureuse offerte aux séniors.**



**Belles prestations vocales
et ambiance garantie
avec la chanteuse Audrey
Almograva !**



**Dimanche 22 décembre,
l'équipe du CCAS remplit
sa hotte**



**... visites et échanges de
bons vœux auprès des
aînés de la commune.**



Calendrier des festivités 2025

- **16 mars :**
Concert ÉTÉ Canada (Comité des Fêtes & Municipalité)
- **12 avril :**
Manifestation à confirmer (Comité des Fêtes)
- **4 mai :**
Marché de pays & repas (Les Amis Auvergnats)
- **1^{er} juin :**
Marché de pays & repas (Les Amis Auvergnats)
- **21 juin :**
Barbecue concert (Comité des Fêtes)
- **19 juillet :**
Concert & pétanque (Les Amis Auvergnats)
- **2 août :**
Méchoui (Société de chasse)
- **9 août :**
Marché semi-nocturne & repas (Club de l'Amitié)
- **30 août :**
Concours de pétanque (Société de chasse)
- **30 & 31 août :**
Fête patronale (Comité des Fêtes)
- **14 septembre :**
Loto (Les Amis Auvergnats)
- **21 septembre :**
Randonnée & repas (Comité des Fêtes)
- **25 octobre :**
Halloween (Comité des Fêtes)
- **8 novembre :**
Repas dansant (Comité des Fêtes)
- **15 novembre :**
Théâtre (Club de l'Amitié)
- **31 décembre :**
Réveillon (Les Amis Auvergnats)

Les Associations de la commune

Comité des Fêtes

- Présidente : Joëlle ANGIOLINI
☎06 77 86 11 92

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

- Président : Daniel TOURET
☎06 24 25 11 02

Club de l'Amitié

- Président : Manuel BONNET
☎06 03 06 03 45

Les Amis Auvergnats

- Secrétaire : Ghislaine KLYSZ
☎06 85 74 77 13

Nos associations sont un pilier de la vie locale et contribuent au dynamisme de la commune. N'hésitez pas à prendre contact avec leurs représentants et à les rejoindre pour renforcer leur action.

Les Amis Auvergnats

Nous sommes une jeune association dynamique, pleine d'enthousiasme et nous souhaitons organiser davantage d'événements dans notre village. Nous souhaitons favoriser les rencontres et la convivialité.

Au programme : un marché de pays, une brocante suivie d'un repas en mai, un concours de pétanque accompagné d'un concert en juillet, un loto en septembre et pour clore l'année le réveillon de la Saint Sylvestre. Nous espérons vous voir nombreux.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 et nous vous disons à bientôt.



Société de chasse

Après diverses animations inter-associations dans la commune avec entente et convivialité, la saison de chasse est arrivée. Les maladies, les renards, le loup, les chiens et chats errants et chats sauvages sur notre territoire affectent l'avenir de notre faune habituelle, avec la crainte d'une disparition du lièvre et du chevreuil. Ces maladies et la prédation sont actuellement suivies par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le réseau SAGIR, dispositif national de surveillance épidémiologique dédié à la faune sauvage (oiseaux, mammifères terrestres, amphibiens et reptiles). Sur différents secteurs de notre association une surface importante de maïs était semée. Les dégâts occasionnés par les sangliers ont été moindres dans ces cultures, par contre les prairies sont particulièrement sollicitées et nous réalisons des remises en état manuellement afin de limiter les frais de remise en état mécanique. Cette



année, les sangliers viennent sur notre territoire mais sont rarement présents le jour des battues. Bien que nos chasseurs, actifs avec leurs chiens, remarquent cette fréquentation, le prélèvement est limité. Une amélioration de notre local de chasse a été réalisée, avec l'aide du conseil régional et l'accord de la commune, nous avons l'électricité et le chauffage. Je remercie le conseil régional, la commune puis la participation des chasseurs pour cet aménagement. Cette année les chasseurs ont le plaisir d'accueillir Titouan Deharbe, 1^{er} permis de chasse. Ceci formera, avec les jeunes, une équipe soudée qui tâchera de concilier respect du gibier, intérêt des agriculteurs et des propriétaires de notre commune. Meilleurs vœux à tous. Le président, Daniel Tourret

Club de l'Amitié

Le Club de l'amitié compte à ce jour 28 adhérents répartis sur deux activités : la danse country qui depuis plusieurs années continue ses entraînements hebdomadaires sous la houlette de Roland. Une sortie annuelle a lieu où les danseurs participent à un bal. Pour la deuxième saison consécutive, le club de randonnée fonctionne avec une quinzaine de marcheurs. Concernant l'année 2023/2024, ce ne sont pas moins de 260 kms parcourus sur Moureuille et les communes avoisinantes. Deux manifestations ont animé notre petit village : une représentation théâtrale et une 1^{ère} marche semi-nocturne qui a eu un grand succès. Le repas offert par le club a été très apprécié. Cette nouvelle saison 2024/2025 a démarré avec une journée de convivialité pour les randonneurs et leurs conjoints : au programme balade à la cascade de Montfermy avec pique-nique offert par l'association et découverte du chemin Fais'art à Pulvérières. La voie piétonne Montluçon/Néris-les-Bains fait partie des incontournables sorties avec la petite pause à la brasserie. Une journée en Creuse, une découverte pour certains avec la découverte de l'étang des Landes ainsi que le site des pierres jaumâtres. La sortie autour du plan d'eau de Vichy et comme toujours, la collation offerte par le club. Deux randonnées par semaine sont proposées, l'une de 6 kms et 12 kms pour la plus longue. Toutes nos sorties se font grâce au covoiturage (pas de participation demandée aux adhérents). Le président Manu BONNET tient à ce que tous puissent profiter au mieux des bienfaits sportifs du club. Le projet concernant les chemins de Saint Jacques de Compostelle pour certains marcheurs se concrétise pour un départ en mai 2025 !!! De nouvelles manifestations sont à venir pour faire perdurer le club, les nouvelles adhésions sont les bienvenues.



Malgré une météo parfois capricieuse cette année, les manifestations du comité des fêtes ont pu avoir lieu et le public a répondu présent à chaque fois.

6 AVRIL - CONCERT DE LA CHORALE DIAPASON :

Dirigée par Pascale Keiffer Hotier, les membres de la chorale ont interprété un répertoire de chants classiques, folkloriques ou traditionnels comme Le petit cireur de Harlem, El condor pasa ou encore Bella ciao.



22 JUIN - BARBECUE-CONCERT : La météo maussade n'a pas empêché la centaine de personnes présentes de profiter des reprises pop-rock proposées par le groupe Summer Kloppers. Convivialité et bonne musique, tous les ingrédients étaient là pour permettre à tous de passer un bon moment plein de bonne humeur.

24 ET 25 AOÛT - FÊTE PATRONALE : Un repas champêtre, animé avec brio par Clément Vigier, One man band, était proposé le samedi soir. Malgré une météo incertaine, les 120 convives ont pu déguster un jambon braisé accompagné de son gratin dauphinois et un chou à la crème pour terminer sur une note sucrée.

Le dimanche, la brocante/vidé grenier a animé les rues du bourg. Puis à 15h, sous un beau soleil, le groupe Come Back 80 a enflammé la place pour un super show en live. Les nombreux spectateurs ont pu profiter de la buvette et faire une pause gourmande notamment avec des sandwiches et des crêpes préparés sur place. Le magnifique manège d'AS Location Gonflable était également présent sur les deux jours pour la plus grande joie des petits.

22 SEPTEMBRE - JOURNÉE DE LA CONVIVIALITÉ :

Malheureusement cette année, la pluie a découragé la plupart des marcheurs mais une quinzaine de courageux a tout de même suivi les parcours fléchés pour l'occasion. Malgré le temps, le repas de midi a remporté un franc succès avec un cochon à la broche, rassemblant environ 120 personnes pour un moment convivial.

26 OCTOBRE – APRÈS-MIDI HALLOWEEN : Une trentaine d'enfants est venue participer à cet après-midi Halloween dans une salle des fêtes bien décorée pour l'occasion. 9 familles, bien inspirées par le thème, ont participé au concours du gâteau le plus Halloweenesque. Les 3 premières pâtisseries élues par le jury ont été préparées par Lili Ragueneau, Anna et Lizy Cahuzac et Léolia Baladier, leur travail étant récompensé par la remise de beaux cadeaux (jeu de société et carte cadeau). En remerciement de leur participation, tous les autres petits pâtisseries ont reçu un lot. Ensuite, les gâteaux ont été partagés et dégustés pour le goûter et même les adultes ont pu en profiter. A la fin de l'après-midi, un monstre a voulu effrayer les enfants, mais en lui lançant la célèbre maxime « des bonbons ou un sort », ils ont gagné et obtenu une pluie de bonbons.



9 NOVEMBRE – REPAS DANSANT : Cette soirée, couronnée de succès, permet au comité de terminer en beauté l'année 2024. Plus de 130 convives ont pu déguster une excellente paëlla préparée sur place. Grâce à Clément Chazelle, DJ JeanLo Night 80, la piste de danse n'a pas désempilé jusqu'à la fin de la soirée. Cette super ambiance a motivé le comité qui est prêt à repartir pour une nouvelle année.

En attendant le prochain événement du printemps, tous les membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

« Ma commune au naturel » ... se poursuit et se diversifie !



Pour la 4^{ème} année consécutive, Moureuille a reçu le jury départemental du dispositif « ma commune au naturel », au cours du mois de juin 2024. C'est avec une certaine fierté que les élus et les employés communaux impliqués dans l'aménagement et l'entretien de nos espaces verts, ont présenté les nouveautés de cette année :

Tout d'abord, le réaménagement du parking vers le lotissement du bourg, avec la mise en herbe de la périphérie de la zone de stationnement et la plantation de vivaces le long des murs ou au pied des arbres.

Ensuite, la mise en valeur du petit patrimoine a été poursuivie avec le fleurissement des pieds de mur, notamment autour de l'église, mais surtout avec la réfection du puits de Courtille et la création d'un massif d'arbustes et de vivaces à ses côtés.

Enfin, au cours de cette année, la commission fleurissement a aussi voulu impliquer les personnes intéressées dans le travail qu'elle mène. Ainsi, des volontaires sont maintenant informés de travaux ponctuels d'entretien ou de fleurissement et peuvent s'y joindre. Une journée citoyenne a par exemple eu lieu pour le nettoyage du cimetière. Dans cette dynamique, les habitants des Chevaliers et Chez Rivat se sont mobilisés pour refaire une beauté au massif de leur hameau. Bravo à eux pour cette belle réussite collective !!! Et c'est également grâce à la motivation d'une vingtaine d'habitants ou de foyer, qu'un club de jardiniers a vu le jour à Moureuille, et ne demande qu'à s'épanouir !!!



Le club des jardiniers au fil des saisons

Notre jeune club s'apprête à sortir de sa courte période d'hivernage en réunissant ses membres et les éventuels nouveaux venus, le vendredi 31 janvier 2025 à partir de 19h30, à la salle des associations, pour relancer les adhésions à l'Association Jardiniers Pays d'Auvergne.

Un programme est d'ores et déjà établi avec un atelier taille des arbres fruitiers en mars, des visites de jardins sur la période estivale, un nouveau troc plants le samedi 11 octobre. D'autres ateliers sont en cours d'organisation et certaines activités du club de St Gervais pourront accueillir les volontaires.

À propos du SICTOM

TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE.

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2024, cette mesure s'accompagne toujours d'une distribution de composteurs aux usagers. Ces derniers doivent s'inscrire via le site www.valtom63.fr, rubrique Mon VALTOM, ou par téléphone au 06 74 82 20 39 afin de suivre une courte formation de 30 minutes avant de récupérer le précieux bac.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES.

La tournée de ramassage des ordures ménagères sur la commune a lieu, depuis peu, les lundis matin. Rappelons que les différents lieux de collecte comportant des bacs collectifs, ne sont pas des déchetteries de proximité ! Encore bien souvent des incivilités sont constatées avec le dépôt de matériel usager, de textiles, d'emballages encombrants ou autres bidons plastiques ou métalliques. Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie dans différents conteneurs permettant leur recyclage ou un traitement approprié.

Horaires de la déchetterie de Saint Eloy les Mines.

Horaires d'ÉTÉ			Horaires d'HIVER		
Du 01/04 au 31/10			Du 01/11 au 31/03		
Lundi	9h - 12h	14h - 18h	Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h	Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h	Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h	Samedi	9h - 12h	14h - 16h

FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FERIÉS

L'accès à la déchetterie nécessite maintenant de disposer de sa carte d'accès personnelle.

Comment obtenir sa carte ?

Inscrivez-vous sur le site internet (www.sictom-des-combrailles.fr) ou remplissez le formulaire papier (disponible en déchetteries ou dans votre mairie)

Informations pratiques

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

En 2025, sont concernés les filles et garçons nés en 2009. Ils doivent se présenter à la mairie du domicile dans un délai de 3 mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

ILLIWAP et site internet

Pour suivre l'actualité de Moureuille :

- téléchargez l'application ILLIWAP sur votre smartphone. Par ce dispositif, vous recevez l'actualité, les alertes et les événements programmés sur la commune.

- connectez-vous sur le site de la commune : moureuille.fr



Cimetière

La durée des nouvelles concessions délivrées dans le cimetière communal a été fixée à 30 ans par le conseil municipal. La durée des cases de columbarium est de 15 ans ou de 30 ans.

Pour rappel, les titulaires d'une concession funéraire ou leurs ayant-droit sont tenus d'entretenir leur sépulture, de vérifier que les monuments ne s'affaissent pas et de respecter le règlement du cimetière. En cas de dégradation d'une concession (aspect indécent ou délabré), la commune peut constater son état d'abandon et entamer une procédure de reprise.

• Assistantes maternelles agréées

DELPHINE DECAMBRON

✉ 14 Les Chevaliers
63700 Moureuille
☎ 06 62 30 77 48

• Produits locaux

AU COIN DE PARADIS

VENTE DE MIEL

Annick PETERS

✉ 1 Impasse du Petit Champ
Peubras - 63700 Moureuille

☎ 04 73 52 38 79 // 06 42 01 59 55

• Travaux agricoles

E.T.I. BERTHON NICOLAS

Travaux agricoles - Terrassement -
Élagage - Assainissement

✉ 2 Le Château - 63700 Moureuille
☎ 06 0916 30 20

JSM BATTAGE

Battage Céréales - Travaux agricoles

✉ Les Bruyères - 63700 Moureuille
☎ 06 10 78 69 06 // 06 04 43 41 74

• Artisans

ENTREPRISE BERTHON JÉRÔME

Menuiserie - Ramonage -
Isolation - Zinguerie

✉ 1 La Garenne - 63700 Moureuille
☎ 04 73 52 43 77 // 06 89 49 62 39

EM BOIS

Charpente - Couverture -
Construction bois

✉ 25 La Lubièrre - 63700 Moureuille
☎ 06 77 05 40 96

• Services

AMANDINE COIFF'

Coiffure à domicile

✉ 2 Le Château - 63700 Moureuille
☎ 06 25 81 59 29

LE Z

Coiffeur pour homme barbier à
domicile

✉ 19 Buxerolles - 63700 Moureuille
☎ 07 66 95 54 94
@ lezcoiffeurbarbier@gmail.com

MARINA BOUBE

Apithérapie et vente de produits de
la ruche

Ateliers et conseils personnalisés.

✉ 4 Les Vergers - 63700 Moureuille
☎ 07 83 73 36 19
@ adamarina63@gmail.com

• Tourisme

CHALET NATURE

Location de 3 chalets - M. et Mme KLYSZ

✉ 1 Chez Brèche
63700 Moureuille
☎ 04 73 85 12 07

GÎTES À LA LOUB

Location de 7 gîtes
Leo et Kim Schroevers

✉ La Lubièrre
6, impasse de Combalet
63700 Moureuille
☎ 04 73 52 33 24 // 07 86 45 28 02
@ lieven.schroevers@orange.fr

LE FOUR À PAIN

Location d'1 gîte
Juliette GIOLAT - MICHEL

✉ 4 L'Etang - 63700 Moureuille
☎ 06 69 23 95 50
@ lefourapain-moureuille@outlook.fr

• Restauration

AUBERGE DES COMBRAILLES

Chantal et Renaud BRUNAUD

✉ 3 Rue Principale - Le bourg -
63700 Moureuille
☎ 04 73 52 17 62 // 06 60 19 85 42

• Artisanat

CROCOPIC

Maroquinerie artisanale et créative

✉ 4 Les Gatons - 63700 Moureuille
Boutique : 17 rue du Stade
03450 Lalizolle

@ crocopic.maroquinerie@gmail.com
☎ 07 88 97 59 75 |  

PENSÉES DES BOIS

Créatrice - Céramiste

Juliette GIOLAT
4, L'Etang - 63700 MOUREUILLE
Pensees.des.bois@outlook.com
06 69 23 95 50



Démographie

État Civil

• Naissances

- **Marie CHRÉTIEN**, née le 27/07/2024 domiciliée à La Lubièrre
Mes parents : Mathieu CHRÉTIEN et Sylvaine GIROD
- **Lia DALLARI**, née le 23/11/2024 domiciliée Passage des Marronniers au Bourg
Mes parents : Nicolas DALLARI et Fanie LEUTARD



• Décès

- **Armand André BERTHON** le 09/05/2024 – Les Blancs
- **Zacharie LORENT** le 02/06/2024 – Les Berthons
- **Hélène VAN OMEN** le 01/08/2024 – BERGEN OP ZOOM (Pays-Bas)
- **Jean-Claude SOUILHAT** le 04/08/2024 – Le Bourg
- **Marcelle LESCHER** veuve LAFOLEY le 08/09/2024 – Le Bourg
- **Jean-Pierre LECRIT** le 29/10/2024 – Le Bourg
- **Raymond BRUN** le 31/12/2024 – Le Levet (Résident EHPAD Montaigut)

• Inhumations dans le cimetière de Moureuille (personnes non résidentes dans la commune)

- **Bernadette BOUCHOT** épouse STRAUSS le 29/06/2024 - Paris
- **Marie-Louise VANNARD** veuve BERTHON le 13/08/2024 – Chirat-l'Eglise

Nouveaux résidents

Villages	Noms
Le Bourg	Famille LARUELLE Julien
Le Bourg	Mme FOURMESTRAUX Lydia
Courtille	M. LESAGE Vincent
Le Gailloux	M. PONCET Jérôme
La Lubièrre	Mme CHAMBON COURCHARIÈRE Hélène
Les Bruyères	Mme ODIE Jessica
Buxerolles	M. GUISEZ Baptiste
Buxerolles	Famille SOUILHAT Angélique
Buxerolles	Mme AUXERRE Sylvie
Buxerolles	Famille OUSSENI-MCHINDRA Bourahima
Peubras	Famille LEFEBVRE-HENRI BERNIER

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents et invitons les personnes qui auraient pu être oubliées à venir se présenter en mairie.

Investissement

DÉPENSES D' INVESTISSEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Capital des emprunts	26 500,00	25 314,75
Remboursement des cautionnements reçus	2 000,00	-
Immobilisations incorporelles	30 000,00	-
Immobilisations corporelles	141 758,19	12 619,39
Immobilisations en cours	151 708,00	-
Subventions d'équipement versées	100 000,00	2 925,00
Opérations pour compte de tiers (Graff transformateur Enedis)	1 315,00	1 315,00
Opérations d'ordre	615,00	615,00
Déficit d'investissement 2023 reporté	52 718,81	57 718,81
Total	506 615,00 €	100 507,95 €

RECETTES D' INVESTISSEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
F.C.T.V.A.	4 646,00	4 646,44
Excédent de fonctionnement capitalisé	52 718,81	52 718,81
Taxe d'aménagement	1 535,19	-
Subventions d'équipement	40 500,00	12 838,00
Dépôt de garantie	2 000,00	-
Virement de la section de fonctionnement	400 000,00	400 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00	4 578,57
Opérations patrimoniales - Recettes	615,00	615,00
Total	506 615,00 €	475 396,82 €

Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Charges à caractère général	291 256,00	85 695,81
Charges de personnel	79 350,00	63 233,05
Reversement de produits	12 294,00	10 638,00
Autres charges de gestion courante	55 700,00	48 730,97
Charges financières	4 000,00	3 092,47
Virement à la section d'investissement	400 000,00	400 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 600,00	4 578,57
Total	847 200,00 €	615 968,87 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
LIBELLÉ	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉ
Produits des services	10 504,00	13 050,22
Impôts et taxes	26 469,00	38 718,74
Fiscalité locale	107 188,00	100 082,00
Dotation et participations	197 877,28	202 759,38
Autres produits (revenus, immeubles)	22 000,00	23 616,37
Produits financiers	-	15,75
Produits exceptionnels	-	171,00
Excédent 2023 reporté	483 161,72	483 161,72
Total	847 200,00 €	861 575,18 €

État de la dette

Année de réalisation	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux en %	Dettes en capital à l'origine	Annuité 2024
2012	Programme logements	Crédit Mutuel	15	5,40 %	100 000,00 €	7 884 €
2014	Travaux église	Caisse des Dépôts	20	4 %	70 000,00 €	5 040 €
2017	Renégociation emprunts : Assainissement Traversée du bourg	Crédit Agricole	8	1,15 %	87 110,61 €	11 460 €
2017	Salle polyvalente	Crédit Agricole	12	1,35 %	40 000,00 €	4 023 €

Subventions et aides financières allouées au cours de l'année 2024

Anciens Combattants	50 €
Comité des Fêtes	750 €
Club de l'Amitié	450 €
A.C.C.A. (Société de chasse)	200 €
Equin'Oxe (cette association n'est plus sur la commune depuis fin 2024)	200 €
Les Amis Auvergnats	200 €
Paroisse Ste Marie en Combrailles	100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Servant	250 €
Amicale des donneurs de sang bénévoles de St Eloy les Mines	80 €
Aide exceptionnelle pour les sinistrés de Mayotte	100 €

Actions en faveur des familles

• SCOLARITÉ :

Bons d'une valeur de 30 euros pour l'achat de fournitures scolaires (élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire) 22 bénéficiaires pour un total de 660 €

• ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLES

Participation de 30 € pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle (de 2 ans à 18 ans) 27 bénéficiaires pour un montant total de 810 €

• VOYAGES SCOLAIRES

La municipalité a également accordé une aide financière d'une valeur de 60 € (dans la limite du reste à charge pour les familles) aux élèves de 3^{ème} qui ont participé à un voyage d'étude : 2 enfants ont bénéficié de cette contribution en 2024 pour un voyage en Alsace et à Londres.



Les anciens élus de la commune récompensés



Bulletin Municipal 2024 édité par la commune de Moureuille

Rédaction, diffusion
Mairie de Moureuille - Place de l'Église - 63700 Moureuille
Tél. : 04 73 52 41 52 Courriel : mairie-moureuille@wanadoo.fr | Site : moureuille.fr

Directeur de publication : Didier Bournat, maire
Crédits photo : Mairie de Moureuille
Conception & Impression : Agence iCombrailles, Pionsat
Reproduction & vente interdite | Dépôt légal à parution